

faire tiers- lieux

RETOUR SUR LA PREMIÈRE
RENCONTRE NATIONALE
DES TIERS-LIEUX

Synthèse de 4 jours d'échanges, de débats et de rencontres

Un événement
organisé par : **France
TIERS
LIEUX**

En partenariat avec :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



BANQUE des
TERRITOIRES

La Région
Grand Est



Tiers
Lieux
Grand
Est



INSPIRATIONAL INNOVATION
& INTELLIGENCE COLLECTIVE

faire tiers-lieux

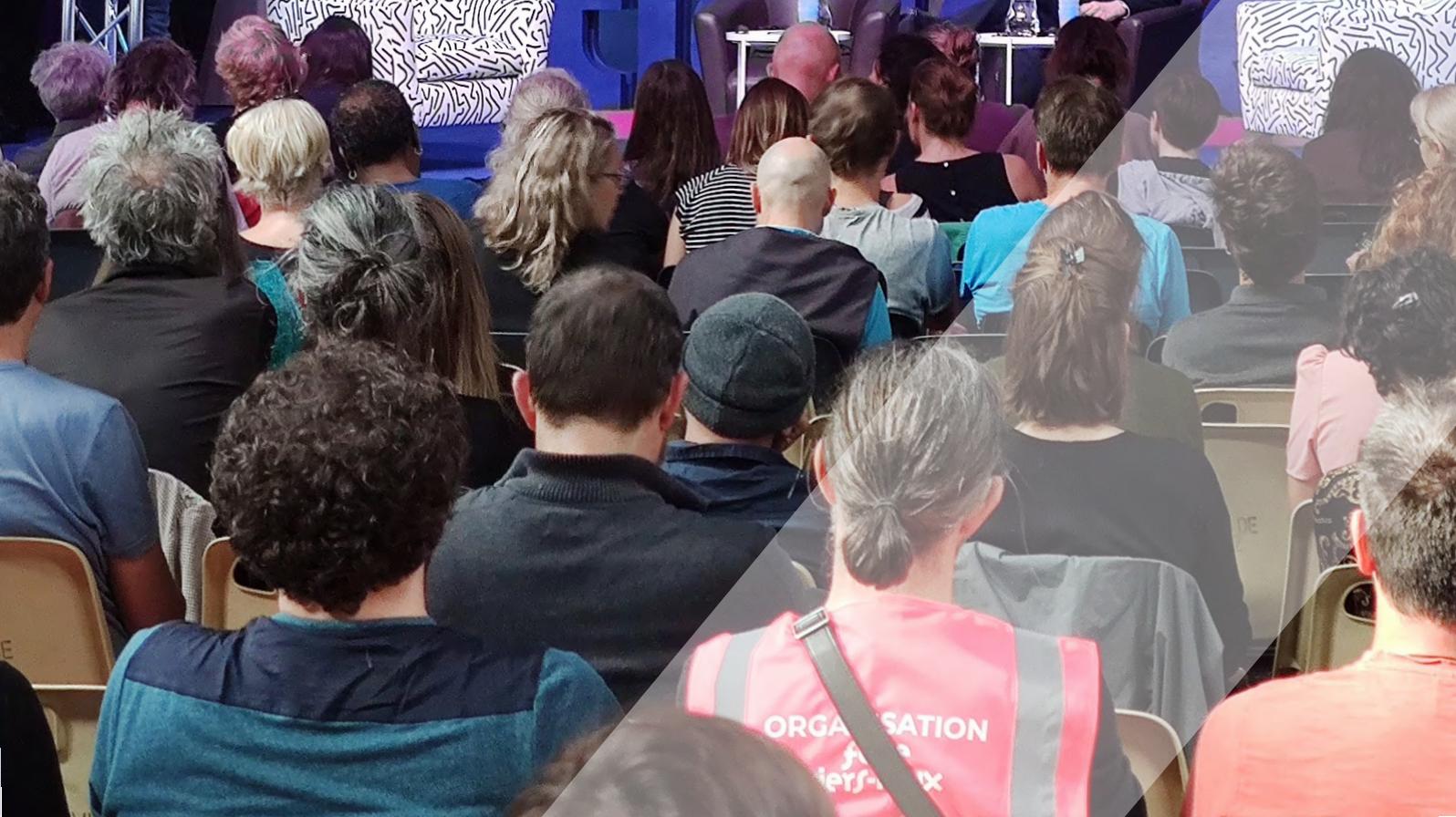
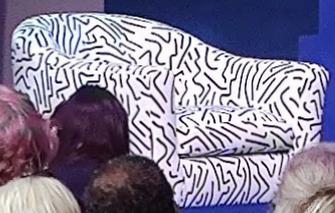
OUVERTURE



Patrick Levy-Waitz,
Président du GIP France Tiers-Lieux et
Président de l'Association Nationale des Tiers-Lieux



Pierre-Louis Rolle,
Directeur stratégie et innovation à l'ANCT



ORGANISATION
faire tiers-lieux

Pourquoi “ Faire tiers-lieux ” ?

CET ÉVÈNEMENT EST NÉ
DE L'ENVIE PARTAGÉE PAR
L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME
TIERS-LIEUX DE SE RETROUVER
- APRÈS PLUS DE DEUX ANS
DE CRISE SANITAIRE -
**POUR POUVOIR TRAVAILLER,
DÉBATTRE, CRÉER
ET RÊVER ENSEMBLE.**

Acteurs du mouvement tiers-lieux, partenaires publics et privés, collectivités territoriales, pionniers des lieux partagés et nouveaux collectifs qui se lancent, nous nous sommes toutes et tous retrouvés.e.s à Metz au sein du tiers-lieu emblématique **BLIIDA** puis au **Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)** à Paris pour une journée de conclusion.

Pendant trois jours, nous avons pu faire le bilan de ce que nous avons construit ensemble ces dernières années et écrire la suite de notre histoire commune.

Depuis 2018, que de chemin parcouru :

300 Fabriques de territoire et 100 Manufactures de proximité labellisées et accompagnées, 130 millions d'euros investis par l'État pour soutenir la dynamique du mouvement et financer par exemple le développement de la formation dans les tiers-lieux, le déploiement de 3 000 services civiques ou encore le renforcement des réseaux régionaux de tiers-lieux. L'écosystème des tiers-lieux aujourd'hui, c'est près de 3 500 lieux mais aussi un mouvement engagé qui cherche à prendre toute sa place au cœur des enjeux de transformation de notre société.



L'enjeu climatique au coeur de cette première édition

Cette première grande rencontre nationale des tiers-lieux s'est ouverte dans un contexte particulier. Nous avons toutes et tous vécu un été 2022 éprouvant où nous avons senti l'urgence et la violence du réchauffement climatique. La crise énergétique que nous connaissons depuis cet automne ne fait que renforcer la nécessité d'accélérer notre transition écologique avec ambition.

Les tiers-lieux ont un rôle central à jouer pour faire advenir cette transition et faire émerger notre monde de demain. C'est pour cela que nous avons souhaité inviter - dès le premier jour - **Yamina Saheb**, co-auteurice du rapport du GIEC. Son intervention a notamment permis de rappeler **l'importance de politiques structurelles de sobriété, garantissant le bien-être pour tous dans les limites des ressources de la planète.** Dans ce cadre-là, les tiers-lieux apparaissent comme de véritables infrastructures de sobriété dans lesquelles il est urgent d'investir.

Mettre l'urgence climatique au cœur du débat a ainsi permis d'explicitier le rôle et l'action concrète des tiers-lieux dans les transitions sociales, économiques et environnementales.

En chiffre 3 jours pour...



PRENDRE LE TEMPS

d'apprendre à se connaître et échanger sur nos pratiques, nos actions locales et nos modes de coopération, à travers des temps de rencontres.



DONNER À VOIR

ce qui se joue dans les tiers-lieux et les transitions qui y sont à l'œuvre, à travers des temps de réflexion et d'analyse.



DÉBATTRE,

notamment sur les questionnements internes au mouvement des tiers-lieux et sur la façon dont le mouvement peut porter son engagement pour les années à venir.



TRAVAILLER

de façon collective pour définir l'agenda des priorités du mouvement des tiers-lieux pour les années à venir.

Un rassemblement d'une ampleur inédite

1000
participants
sur **4 jours**
d'événements

3 jours à Metz,
dans le tiers-lieu BLIIDA
1 journée au CESE,
Conseil économique, social
et environnemental à Paris

12 tables
rondes
participatives

Témoins, praticiens et experts y ont ouvert le débat sur des sujets qui traversent le mouvement des tiers-lieux : démocratie alimentaire, réemploi, renouvellement de l'action publique, pratiques culturelles participatives, recherche...

40
+ de
ateliers
collectifs

Animés par des contributeurs volontaires, sur des sujets centraux comme la gouvernance partagée, les leviers fonciers des collectivités, la mutualisation, l'économie circulaire dont une dizaine d'ateliers avec des agents publics issus de ministères ou de collectivités sur la formation.

+ de **20**
projets
inspirants

réalisations marquantes de partenaires des tiers-lieux, de médias, d'idées originales, etc.

9 groupes
de travail

portés par l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL) pour définir collectivement les feuilles de route pour les prochaines années.

1 Tiers-lieu
éphémère

animé par les réseaux régionaux de tiers-lieux et des ateliers spontanés organisés par les participants.

>>> Mais aussi

Des expositions et des visites de tiers-lieux autour de Metz
Des rencontres des résidents de BLIIDA,
Des comédiens itinérants et yoga du rire,
Des ateliers bidouilles, et un atelier "fabrique ton matériel pédagogique"

...

Des participants venus de toute la France !

Les pionniers de l'écosystème étaient présents en nombre. Ces avant-gardistes des tiers-lieux qui ont commencé il y a vingt ans à (re)créer des espaces de sociabilité, d'échanges et de faire ensemble, avec l'envie et la certitude que les citoyens allaient s'emparer de ces lieux.

On y a aussi croisé des nouvelles et nouveaux, des collectifs venant tout juste de créer leur tiers-lieu, des jeunes qui y travaillent ou encore des porteurs de projet qui ont été labellisés "Manufacture de proximité" cette année. De nombreux acteurs publics, économiques, associatifs mais aussi des collectivités, engagés dans l'écosystème ou intéressés par la démarche tiers-lieux sont également venus pour cet événement.

Étaient notamment présents :

Les réseaux régionaux : responsables de l'accompagnement des dynamiques locales

Les réseaux thématiques

Des collectivités : porteuses de tiers-lieux ou soutien de la dynamique

Les opérateurs multi-sites

Les Fabriques de territoires et les Manufactures de proximité.

L'État : le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère du Travail, le Ministère des Collectivités Territoriales.

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle, le COORACE, la Mednum, des structures d'insertion par l'activité économique, de l'éducation populaire, etc.

Une dizaine de maires, d'élus locaux, d'agents publics engagés sur le sujet, venus de la Région Grand-Est bien sûr, mais aussi des quatre coins de la France

Des financeurs : le Crédit Coopératif et le Crédit Agricole.

Des acteurs associatifs : le Mouvement associatif, le Mouvement pour l'Économie Solidaire, le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), Familles rurales...

Une vingtaine de chercheurs : sociologues, économistes, géographes, politiques...



Sommaire

01

02

03

04

“ FAIRE TIERS-LIEUX ” DANS UN MONDE EN TRANSITION COMMENT ET POURQUOI ?

Des temps de réflexions, d'analyses et de débats_P.11

Tables rondes participatives - Penser le monde de demain_P.12

Agora, tiers-lieu éphémère - Débattre sur les enjeux liés au mouvement_P.22

Groupes de travail - Co-construire les actions prioritaires_P.28

10

APPRENDRE À “ FAIRE TIERS-LIEUX ”

Des temps d'ateliers collectifs et de témoignages_P.35

Plus de 40 ateliers_P.36

Des temps entre réseaux_P.46

Des témoignages enrichissants_P.48

34

LA PLACE DES TIERS-LIEUX DANS LA SOCIÉTÉ

Rendez-vous au Conseil économique, social et environnemental _P.52

Faire tiers-lieux, un évènement collectif_P.54

50

POUR ALLER PLUS LOIN Faites tiers-lieux !

60

01

**“FAIRE
TIERS-LIEUX”
DANS UN
MONDE EN
TRANSITION
COMMENT ET
POURQUOI ?**

Des temps de réflexions, d'analyses et de débats

Transition écologique, démocratie alimentaire, fabrication locale, propriété collective, participation citoyenne...sont autant d'enjeux majeurs dont les acteurs des tiers-lieux se saisissent déjà, quotidiennement. À leur échelle, ils inventent des modèles qui

décloisonnent les approches, ils expérimentent de nouvelles manières de faire, et proposent des réponses pratiques et adaptées aux réalités locales.

Au-delà d'une somme d'initiatives locales, c'est tout un maillage de tiers-lieux qui s'impliquent sur ces grands défis et de nombreux chercheurs qui s'interrogent sur leur mise en action au sein des lieux.

Pendant trois jours, 12 tables rondes thématiques ont alimenté ces réflexions. Ces débats et échanges ont permis d'enrichir les groupes de travail de l'Association Nationale des Tiers-Lieux et les priorités et objectifs pour l'écosystème des tiers-lieux dans les années à venir.

Des grandes questions politiques se sont également invitées au sein d'un tiers-lieu éphémère, cœur battant de l'événement, où se sont tenus les principaux temps collectifs et où tous les participants ont pu prendre part aux débats.

01 TABLES RONDES PARTICIPATIVES

► PENSER LE MONDE DE DEMAIN

Alimentation durable, écologie, relocalisation de la production, innovation publique...

12 tables rondes participatives ont permis de faire dialoguer chercheurs, sociologues, acteurs des tiers-lieux et décideurs publics.



Faire tiers-lieux, pour une véritable démocratie alimentaire ?

LE DÉBAT

Comment les tiers-lieux dits nourriciers peuvent-ils servir la démocratie alimentaire ? Quels sont leur connexion à leur territoire ? Comment accompagnent-ils la nouvelle vague d'agriculteurs non issus du monde agricole ?

LES ÉCLAIRAGES

Émergente depuis une dizaine d'années en France, la **démocratie alimentaire** rassemble diverses initiatives et expérimentations qui cherchent à **repenser le système alimentaire et à permettre aux citoyens de devenir acteurs de ce changement de société**. Selon **Laurence Granchamp**, "la concentration du pouvoir, le manque de transparence et l'inégalité d'accès aux terres empêchent ces sujets d'avancer."

Les **tiers-lieux nourriciers** sont des initiatives citoyennes qui ont décidé de **reprenre en main ces sujets** pour relocaliser la production, permettre aux jeunes agriculteurs d'accéder à des terres et renouveler les pratiques.

Ainsi, **Le Gerموir, tiers-lieu des Hauts-de-France**, représenté par **Noémie Hilmoine**, accompagne à la **création d'activités agricoles**.

Les porteurs de projet peuvent y tester leur activité, intégrer un réseau agricole local, être appuyés, trouver un appui pour la consolidation de leur modèle économique. **Le 100e singe**, en Haute-Garonne représenté par **Amandine Largeaud**, fonctionne sur un système de production en archipel, possible via des espaces tests agricoles essayés sur le territoire, avec comme objectif la création d'une ceinture verte maraîchère en périphérie de Toulouse.

L'enjeu de **formations techniques pour les agriculteurs** a été évoqué par **Benjamin Maugey**, du tiers-lieu La Smalah (Landes), afin d'adapter un équipement souvent trop onéreux et sophistiqué pour des néo-agriculteurs. Enfin, **l'enjeu de la gouvernance territoriale** a été abordé à travers des actions de coopération entre les associations du territoire, les Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles, les universités, les lycées agricoles...

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Laurence Granchamp**, maîtresse de conférences à ETTIS-INRAE, Bordeaux-Cestas
- > **Noémie Hilmoine**, responsable Développement-tiers-lieu Le Gerموir (Pas-de-Calais)
- > **Amandine Largeaud**, co-fondatrice de la Coopérative, Le 100e Singe, tiers-lieu nourricier et espace-test agricole, labellisé Manufacture de proximité (Haute-Garonne)
- > **Benjamin Maugey**, coordinateur du projet ANCRAGE et de l'Atelier de Fabrication de La Smalah, tiers-lieu labellisé Manufacture de proximité (Landes)

Retrouvez la vidéo du débat ici



Faire tiers-lieux, pour rendre la propriété collective ?

LE DÉBAT

L'accès au foncier et à l'immobilier des tiers-lieux reste aujourd'hui l'un des principaux freins à la pérennisation des projets de tiers-lieux.

Comment une mobilisation conjointe des fonciers privés et publics peut offrir un socle territorial aux activités dont notre société a besoin pour « se réinventer » ?

LES ÉCLAIRAGES

L'enjeu principal est bien de construire **des modèles immobiliers alternatifs**, en interrogeant notamment les notions de **propriété et de commun**. **Fanny Cottet** a témoigné de ces problématiques, en rappelant également que la plupart du temps, les lieux sont dans des situations peu stables (locations courtes, loyers élevés, etc.)

À titre d'exemple, **Geneviève Fontaine** a partagé l'expérience du tiers-lieu Sainte Marthe à Grasse qui tente de mettre en place **un système de propriété d'usage**. Ce système

permettra d'assurer le partage des droits de propriété avec les usagers tout en assurant que le principe de droit d'usage reste, lui, inaliénable.

En écho à cette expérimentation, **Anna-Sofia Acosta Alvarado** est revenue sur l'expérience de l'Asilo à Naples, né de l'occupation illégale d'une friche. Ce dernier est parvenu à convaincre la mairie d'instaurer une nouvelle catégorie juridique : **l'usage civique qui garantit l'auto-gestion du lieu par ses usagers et son autonomie vis-à-vis de la mairie**.

À travers l'exemple de La Main, Foncièrement Culturelle, **Mayeul Beudet** a pu illustrer l'importance de développer des **foncières citoyennes** et solidaires afin de mobiliser l'épargne et l'action citoyenne pour les tiers-lieux.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

> **Geneviève Fontaine**, directrice du centre de recherche appliquée -SCIC TETRIS et co-fondatrice du tiers-lieu Sainte Marthe à Grasse

> **Anna-Sofia Acosta Alvarado**, doctorante en sciences économiques en recherche-action sur le tiers-lieux l'Asilo à Naples (Italie)

> **Mayeul Beudet**, coordinateur -La Main, Foncièrement Culturelle

> **Fanny Cottet**, Doctorante -Plateau Urbain

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) ▶

Faire tiers-lieux, pour un numérique au service de nos territoires ?

LE DÉBAT

Comment le numérique outille-t-il les tiers-lieux pour les appuyer dans leurs actions sur les transitions ? Comment créer un numérique qui soit réellement au service des territoires ?

LES ÉCLAIRAGES

Le numérique peut faciliter **la création d'une société plus horizontale, participative, inclusive, auto-portée et productrice de commun**. Il peut notamment, comme le soulève **Florence Cherrier**, permettre aux citoyens d'être contributeurs des politiques publiques et pas uniquement spectateurs. Mais selon **Emmanuelle Roux**, cela ne peut se faire qu'en reprenant la main sur le numérique et en faisant un choix et plus une contrainte. Il est donc pas un outil miracle comme le rappelle **Pierre-Louis Rolle** mais un moyen de simplifier les démarches, de suivre les engagements des citoyens, et d'obliger l'acteur public à être sincère dans la tenue de ses engagements.

Sur ce point, **les tiers-lieux ont un rôle crucial à jouer en tant que prescripteurs d'usages numériques auprès des citoyens**, comme le souligne **Alexandre Bigot Verdier**. Les tiers-lieux sont extrêmement nombreux à s'inscrire dans une **démarche de médiation numérique**, comme Les Copeaux Numériques en Seine Maritime, fondé par **Caroline Degrave**. Ce dernier accompagne les habitants d'un quartier dans leur usages numériques du quotidien avec pour objectif de les rendre **progressivement acteurs et contributeurs de la démocratie**, notamment via les plateformes citoyennes. Les tiers-lieux peuvent aussi être des **lieux de bouillonnement créatif dans lesquels naissent de nouveaux objets numériques**, comme la plateforme Open Source Politics née dans le tiers-lieu Volume et qui permet d'accompagner les démarches participatives numériques.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

> **Pierre-Louis Rolle**, directeur stratégie et innovation -ANCT, DG Numérique

> **Alexandre Bigot Verdier**, directeur -Pop Café -le numérique au comptoir,

> **Adrien Rogissart**, directeur du développement -Open Source Politics,

> **Caroline Degrave**, fondatrice -tiers-lieu Les Copeaux Numériques,

> **Florence Cherrier**, coordinatrice de projet labellisé -Fabrique de Territoire -ARTLAB

> **Emmanuelle Roux**, fondatrice -Le Chaudron et administratrice à la Mednum et à l'ANTL

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) ▶

Faire tiers-lieux, dans les établissements scolaires

LE DÉBAT

Comment ouvrir les établissements scolaires à d'autres usages pour mener des projets communs ?
Comment faire des établissements scolaires des espaces de rencontres où valoriser l'apprentissage par le faire ?

LES ÉCLAIRAGES

De nombreux rapprochements entre établissements scolaires et tiers-lieux existent, notamment à travers la mise en oeuvre de fablab au sein d'établissements et de la dynamique "Je fabrique mon matériel pédagogique", comme a pu le rappeler **Alexandre Benassar**. Les exemples de l'Hôtel Pasteur à Rennes (Île et Vilaine) coordonné par **Gwenola Drillet** ou de l'AnNeXe à St Jean (Occitanie) animé par **Bénédictte Amigues**, témoignent de ces liens tissés entre tiers-lieux d'apprentissage et école primaire ou collège.

Ces dynamiques de rapprochement sont **encouragées par la Banque des Territoires notamment via le programme ESJ - Établissement Services Jeunesse** permettant de soutenir des espaces hybrides proposant des services variés : engagement citoyen, orientation professionnelle, inclusion numérique et sociale, etc. Apparaît donc clairement le **besoin pour les personnels des établissements scolaires d'ouvrir leurs classes sur l'extérieur**, mais également l'envie des **acteurs du territoire de prendre part à ce qui se joue au sein des établissements scolaires**.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Alexandre Benassar**, président - Association tiers-lieux Édu et Association Fabrique ton matériel pédagogique
- > **Gwenola Drillet**, coordinatrice - l'Hôtel Pasteur à Rennes
- > **Martin Van Besien**, Bureau de l'Éducation prioritaire et des territoires - Ministère de l'Éducation Nationale
- > **Lila Senta-Loys**, chargée de projets PIA 3 - Banque des territoires
- > **Bénédictte Amigues**, directrice - fablab Créatech, administratrice - Redlab (le réseau des fablabs d'Occitanie) et co-animatrice de l'ESJ l'AnNeXe à St Jean.

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) 

Faire tiers-lieux, pour produire autrement et favoriser le réemploi

LE DÉBAT

Que signifie produire autrement ? Quelles sont les problématiques associées à un matériau de réemploi vs un matériau neuf ? Observe-t-on des différences entre filières -textile, bois et terre notamment ?

LES ÉCLAIRAGES

La **structuration des filières** est impérative afin d'envisager des perspectives et de permettre l'émergence d'un **vrai phénomène de délocalisation de la production**. **Dorota Rambault, Adrien Gautier et Teddy Dussausaye** ont notamment insisté sur ce point pour les filières terre et bois. Nous en sommes encore aux prémices du réemploi du côté des terres d'excavation.

Nathalie Methia a mis en valeur les **démarches de mutualisation** qui permettent d'**impulser des réseaux vertueux** composés d'entreprises industrielles, de concepteurs, de collectivités, d'acteurs de l'ESS. Ces **écosystèmes sont des leviers clés pour faire évoluer les filières**.

Les enjeux de **formation** sont eux aussi cruciaux pour inventer de nouveaux métiers capables de s'adapter.

Ces propos ont été complétés par **Enora Postec et Nathalie Chauvac** qui ont démontré que ces pratiques ont tout intérêt à **s'exercer au sein de tiers-lieux qui créent un contexte propice** à l'émulation, la créativité et la montée en compétences des artisans et entrepreneurs du faire.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Enora Postec**, architecte et fondatrice du collectif pluri-disciplinaire Hop hop hop
- > **Camille Bosqué**, designer, docteur en esthétique et design, École Boulle et à ENSI
- > **Nathalie Chauvac**, chercheuse et sociologue au sein de SCOOOL, maîtresse de conférences associée à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- > **Nathalie Methia**, Manufacture de proximité La Petite Manchester, professeur d'arts appliqués, docteur en esthétique, sciences et technologies des arts
- > **Dorota Rambault**, La Matière, Manufacture de proximité, La Rochelle (Charente-Maritime)
- > **Adrien Gautier**, du Laboratoire Organique de Lustrar, président de Makers&Co
- > **Teddy Dussausaye**, Directeur Général de Cycle Terre

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) 

Faire tiers-lieux, dans l'action publique

▶ LE DÉBAT

À travers le phénomène des tiers-lieux, la société civile démontre sa capacité à faire ensemble, à s'organiser pour produire des solutions au plus près des besoins. Comment l'essor de ce mouvement pousse à repenser, plus fondamentalement, la relation entre les administrations et la société civile ?

▶ LES ÉCLAIRAGES

Les tiers-lieux soulèvent de nombreux enjeux de transformations publics : Y a-t-il un risque que les tiers-lieux deviennent des substituts pour répondre à des manques ou des faiblesses du service public ? Quel rôle pour l'acteur public dans les tiers-lieux : entre financeur, contrôleur et partenaire ? Quelle place pour la société civile dans la fabrique de l'action publique ?

Ces grandes questions posées par **Marthe Pommié** ont fait réagir deux agentes publiques sur le sujet. **Eugénie Michardière** est revenue sur la réussite de la politique régionale de soutien au tiers-lieux en Nouvelle Aquitaine qui tient à deux choses selon elle : d'abord **la relation de confiance et de coopération** entre la collectivité le réseau la Coopérative Tiers-Lieux ; ensuite le travail de **transversalité** entre les différents services de la Région pour éviter de figer les tiers-lieux. **Magali Roger** a partagé l'expérience de

▶ la Métropole Européenne de Lille, qui tente de co-construire avec les tiers-lieux un outil d'investissement foncier, rappelant **l'importance d'associer étroitement les tiers-lieux dans la construction des dispositifs de soutien.**

Dans le même sens, **Éric Semerdjian** a insisté sur l'importance, pour les élus et les agents, **d'accepter la grande hétérogénéité des dynamiques tiers-lieux et de travailler davantage en transversalité** pour co-produire l'action publique avec ces lieux de transformation. Ce qui fait la force des tiers-lieux c'est leurs **modèles hybrides**, qui peut en faire de véritables bras armés de la politique publique, lorsque les coopérations sont réussies.

Enfin, **Fabrice Dalongeville** a souligné l'importance pour les tiers-lieux de **se battre contre la disparition des services publics**, précisant qu'ils peuvent être des relais de services publics et des espaces d'engagement mais qu'ils ne doivent pas devenir des palliatifs.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Fabrice Dalongeville**, Maire d'Auger-Saint-Vincent
- > **Éric Semerdjian**, Conseiller Municipal Délégué à l'Innovation Sociale & à la coproduction de l'Action Publique, Ville de Marseille
- > **Magali Roger**, Chargée de mission Innovation sociale et médiation numérique, Métropole Européenne de Lille
- > **Eugénie Michardière**, Cheffe de projet tiers-lieux, Région Nouvelle-Aquitaine
- > **Marthe Pommié**, Directrice du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT

Retrouvez la vidéo du débat ici 



Faire tiers-lieux, pour la libre pratique culturelle

▶ LE DÉBAT

Comment les coopérations territoriales peuvent-elles réconcilier création artistique, développement économique local et droits culturels ? Quel potentiel les tiers-lieux culturels ont sur les territoires ?

▶ LES ÉCLAIRAGES

La question centrale posée est celle de l'accès à la culture et des droits culturels à laquelle les tiers-lieux culturels viennent apporter une réponse intéressante. À la fois espace de production, de création, de diffusion et d'expérimentation artistique et culture, **ces derniers permettent aux citoyen.e.s, artistes, associations et résident.e.s de coopérer en ses murs et au-delà.**

Juliette Bompoin est revenue sur l'exemple du tiers-lieu Mains d'Oeuvres (93) qui s'inscrit dans cette dynamique. Certains lieux, et notamment le CIAM représenté par **Chloé Béron**, sont parfois tellement hybrides, qu'ils deviennent (trop) atypiques pour les partenaires publics notamment. D'autres comme **BLIIDA**, représenté par **Fabrice Jallet**, sont également des piliers des dynamiques de coopération sur leur territoire.

Pourtant, les tiers-lieux culturels, leviers de réduction des inégalités territoriales dans l'offre culturelle, **intéressent tout particulièrement le Ministère de la Culture et notamment la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle de Lauren Gindre.** **Fred Ortuno** est quant à lui revenu sur les travaux portés par la **Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLI)** et notamment sur l'analyse des convergences et divergences entre lieux intermédiaires et indépendants et tiers-lieux à dimension culturelle, sur les aspects de la création artistique, du développement économique local et des droits culturels.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

> **Juliette Bompoin**, ancienne directrice de MDO à Saint-Ouen, fondatrice de La Main, Foncièrement Culturelle et directrice de Périféeries

> **Fabrice Jallet**, responsable Entreprenariat & Incubation à BLIIDA à Metz

> **Chloé Béron**, directrice et cofondatrice du CIAM Centre International des Arts en Mouvement à Aix-en-Provence

> **Fred Ortuno**, co-coordonateur Artfactories/autres parts-réseau national de lieux intermédiaires et indépendants

> **Lauren Gindre**, cheffe du département des territoires à la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle au ministère de la culture

Retrouvez la vidéo du débat ici 



Faire tiers-lieux, de nouvelles formes d'innovation sociale, à évaluer

▶ LE DÉBAT

La mesure d'impact correspond-elle à l'action socio-territoriale des tiers-lieux ? Questionner l'évaluation pour les tiers-lieux et plus largement pour les projets d'innovation sociale : pourquoi, pour qui, comment ?

▶ LES ÉCLAIRAGES

L'enjeu principal était de décrypter les différentes approches de l'innovation sociale définies aujourd'hui par les chercheurs et qui se retrouvent souvent dans les tiers-lieux : **celle de l'entrepreneuriat social, celle de la modernisation de l'action et des politiques publiques, celle approche socio-territoriale.**

▶ Les échanges ont permis de mettre en perspective ces approches, les imaginaires qui leur sont corrélés et le lien avec les différentes formes d'évaluation qu'elles induisent.

Lors de la discussion, **Philippe Chemla, Geneviève Fontaine** et les personnes présentes sont revenues sur les **notions d'évaluation, d'évaluation it itinere (chemin faisant), de critère,s de performance, d'externalité, les résultats finaux et les résultats globaux, etc.** L'enjeu est donc de se ré-approprier ces méthodes d'évaluation, de les comprendre, de connaître leur origine afin de choisir la plus approprié car il n'a pas qu'une seule voie possible.

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Valentine Pillard**, Fondatrice et Directrice du Grain de Vallée à Marseille
- > **Philippe Chemla et Geneviève Fontaine**, TETRIS à Grasse
- > **Amandine Lebrun**, Coordinatrice du réseau régional Sud Tiers-Lieux

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) ▶

Faire tiers-lieux, autour de la santé et du médico-social

▶ LE DÉBAT

Pourquoi les tiers-lieux s'emparent-ils de plus en plus de la thématique de la santé qui n'est plus le monopole de l'hôpital ou de structures privées comme les cliniques ou les EHPAD ? Comment sont-ils devenus des espaces d'expérimentation en proposant une nouvelle approche des parcours de soins ?

▶ LES ÉCLAIRAGES

De plus en plus de professionnels de santé font le choix de créer des tiers-lieux de santé pour exercer autrement leur pratique, **remettre de la prévention au coeur de la médecine, et permettre aux patients d'être acteurs de leur santé et de décroiser différents métiers.** C'est notamment ce que sont venus partager **Quiterie Cazaubiel et Marco Berardi.**

Les tiers-lieux de santé permettent de lutter contre la déshumanisation de la santé pour les professionnels et

▶ **pour les patients et de repositionner l'humain au centre.** **André Simonnet et Julia Gudefin** ont partagé cette vision et présenté les tiers-lieux de santé comme des **outils permettant de faire revenir les usagers méfiants dans des structures de soins et d'offrir aux soignants une autre manière d'exercer.**

Des exemples concrets d'expérimentation ou d'actions ont été présentés par **Valérie Gateau et Melissa Gentile.** Enfin et parce que le financement de ces projets de tiers-lieux est un véritable enjeu, **Nicolas Vaal** est venu évoquer **l'appel à projet coordonné par la Caisse des Dépôts qui a pour objectif de financer des tiers-lieux d'expérimentation pour accélérer le développement du numérique dans la santé.**

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Quiterie Cazaubiel**, cofondatrice-tiers-lieu santé de l'Association URFU
- > **Marco Berardi**, médecin généraliste et cofondateur - tiers-lieu santé de l'Association URFU
- > **André Simonnet et Julia Gudefin**, fondateurs - Danaeacare lab
- > **Valérie Gateau**, formatrice en éthique médicale et bioéthique, Chair de philosophie à l'hôpital Saint-Anne
- > **Nicolas Vaal**, chargé de projet PIA 4 - Caisse des Dépôts 17
- > **Melissa Gentile**, co-gérante de la Coopérative tiers-lieux

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) ▶

Faire tiers-lieux, pour limiter la consommation et le gaspillage des ressources

LE DÉBAT

Le débat s'est ouvert sur le rôle que les tiers-lieux peuvent jouer pour agir sur la transition écologique : peuvent-ils représenter un espoir ? Qu'est-ce qui surgit dans un tiers-lieu ? Comment ces expériences locales et singulières peuvent-elles faire masse pour provoquer des changements systémiques ?

LES ÉCLAIRAGES

De nombreux tiers lieux agissent concrètement pour s'adapter aux changements, sur **3 niveaux d'action principaux** : **limiter l'empreinte du lieu et des activités qui s'y déroulent ; travailler avec les partenaires et parties prenantes du territoire** pour réduire collectivement la consommation de ressources ; **sensibiliser, former et offrir des moyens d'action à l'ensemble des citoyens du territoire.**

► Selon **Akira Lavault**, les tiers-lieux ont un vrai rôle de pédagogie et d'éducation populaire.

Les coopérations territoriales créées autour des tiers-lieux permettent aussi de **répondre à des enjeux très concrets** comme la déforestation. À titre d'exemple, le tiers-lieu La Vigotte Lab - présenté par **Jean Benhedi** - a ainsi réuni des habitants et acteurs du territoire autour de la gestion collective du bois issu de la forêt locale.

Selon **Maxime Blondeau**, en mutualisant les efforts collectifs et en mobilisant les compétences nécessaires pour prendre soin d'un territoire et de ses ressources, **les tiers-lieux ouvrent de nouveaux imaginaires et de nouvelles valeurs.**

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Akira Lavault**, Co-fondatrice de Maison Glaz, tiers-lieu à Gâvres (56)
- > **Jean Benhedi**, Co-fondateur de la Vigotte Lab, tiers-lieu à Girmont-Val-d'Ajol (88)
- > **Maxime Blondeau**, Enseignant à Sciences Po Paris, auteur et entrepreneur militant

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) ▶

La recherche en, sur, et pour les tiers-lieux ?

LE DÉBAT

Comment se nouent les collaborations de recherche entre les communautés de tiers-lieux et les chercheurs ?

LES ÉCLAIRAGES

Les tiers-lieux de recherche doivent contribuer à **construire les échanges entre acteurs académiques et non académiques, participer à la production et à la circulation de savoirs entre ces acteurs.** Ils permettent d'interroger les modalités de diffusion et d'appropriation des savoirs, comme le tiers-lieu Sainte Marthe à Grasse co-fondé par **Geneviève Fontaine** ou l'Hôtel Pasteur à Rennes, représenté par **Nicolas Kühl**.

Les enjeux de sémantique sont également centraux : certains lieux parlent désormais d'expérimentation collective plutôt que de recherche participative, terme académique pouvant être un frein à l'accès des citoyens dans le projet.

► Ces dynamiques de recherche en - et sur les - tiers-lieux peuvent également participer au développement d'actions publiques locales. C'est notamment le cas de la **SCOP Coop Eskem** - représentée par **Maxime Lecoq** - qui mène une expérience de recherche action en coopération avec la **Fédération d'Animation Rurale du Pays de Redon pour développer des actions publiques locales en faveur de la prise en compte des jeunes et de leurs initiatives.**

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Geneviève Fontaine**, chercheuse et cofondatrice -SCIC TETRIS et du tiers-lieu Sainte Marthe à Grasse
- > **Nicolas Kühl**, chercheur et coordinateur de la recherche-action -l'Hôtel Pasteur
- > **Maxime Lecoq**, doctorant -Coop'Eskem et membre du réseau régional de tiers-lieux de Bretagne

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#) ▶

Faire tiers-lieux, dans les quartiers prioritaires

▶ LE DÉBAT

Quelle(s) place(s) pour les tiers-lieux dans les quartiers populaires ?

Comment l'idée de tiers-lieu est-elle réappropriée, comment se transforme-t-elle, et comment vient-elle percuter les pratiques des acteurs dans ces territoires ?

▶ LES ÉCLAIRAGES

Cette table ronde a été introduite par des récits des trois tiers-lieux et des histoires d'habitant-es et d'utilisateur-ses. C'est à travers ces récits que nous avons pu découvrir ces lieux et ce qui fait leur spécificité. De tous, ressort la **nécessité d'un arpentage quotidien du territoire, ainsi que, d'une disponibilité la plus grande possible.**

Faire tiers-lieu, alors que les problématiques du quotidien (se nourrir, se loger, etc..) sont extrêmement présentes, n'est pas anodin. Cette notion de territoire est revenue fréquemment : en QPV, **les tiers-lieux se doivent d'être des projets de territoire, accompagnant leur développement social et économique.**

▶ **Anne-Laure Legendre** est revenue ensuite sur les parallèles qu'elle voyait entre ces récits et ses travaux de recherche, menés sur le terrain notamment sur les sujets de l'émancipation, de la reprise de pouvoir sur soi et son environnement. **Comme espaces de co-construction, où chacun-e est en droit d'affirmer ce qu'est l'intérêt général, et comme lieux de redécouverte des possibles, les tiers-lieux paraissent particulièrement intéressants.**

Une controverse est remontée sur la place et la légitimité des tiers-lieux portés par des acteurs marchands : peut-on faire des tiers-lieux "clés en main" ? Ces modèles bénéficient-ils vraiment aux territoires ? Comment essaimer les tiers-lieux rapidement ? Peut-on développer des franchises de tiers-lieux sans dévoyer les objectifs d'émancipation et de participation active des usagers ?

AUTOUR DE LA TABLE RONDE :

- > **Robin Girard**, coordinateur de l'Éternel Solidaire, Paris XIX^e
- > **Clara Berthet**, coordinatrice de L'atlas des possibles, Saint-Étienne
- > **Nolwen Alzas**, coordinatrice d'ESS CARGO - Rennes, Villejean
- > **Anne-Laure Legendre**, enseignante-chercheuse à l'Université Versailles-St Quentin

[Retrouvez la vidéo du débat ici](#)



02 AGORA, TIERS-LIEU ÉPHÉMÈRE

► DÉBATTRE SUR LES ENJEUX LIÉS AU MOUVEMENT

Pendant les 3 jours de rencontres, le **Walking Ghost Hall**, salle emblématique de **BLIIDA**, s'est transformé en tiers-lieu éphémère, avec un espace de libre contribution. Toutes les productions et documentations issues des ateliers, tables rondes et divers temps collectifs y ont été rassemblées et agrégées. Lieu d'expression, d'apport de contenus, d'idées et de réflexions, il a contribué à la construction collective des priorités des prochaines années.

Un espace de débats y a également pris place. Cette agora a permis d'ouvrir le dialogue sur des grands sujets qui traversent le mouvement des tiers-lieux : **l'institutionnalisation des tiers-lieux et leur rôle de contre-pouvoirs ; la lucrativité des tiers-lieux ; les tiers-lieux dans 5 ans.**



Vous pouvez retrouver les podcasts réalisés à partir de ces débats, ainsi que d'autres contenus enregistrés ICI





>01

En débat

L'institutionnalisation des tiers-lieux et leur rôle de contre-pouvoirs.

Les tiers-lieux et les lieux intermédiaires sont-ils par nature des contre-pouvoirs et en rupture avec les cadres institutionnels ?

Comment conserver leurs dimensions d'innovation et d'expérimentation malgré le processus d'institutionnalisation en cours (reconnaissance, identification, et labellisation par les pouvoirs publics locaux et nationaux) ?

>>> LES ÉCHANGES ONT FAIT ÉMERGER PLUSIEURS ENJEUX

Il apparaît nécessaire - pour certain participants et participantes - d'agir pour éviter que les tiers-lieux ne deviennent des quasi services publics et des espaces d'activités sociales très normés. Pour ce faire, il s'agit de faire en sorte que **les tiers-lieux restent des espaces de débats, de dialogue, et qui tissent des liens dans les territoires. Et de leur donner la possibilité de continuer d'expérimenter, d'inventer d'autres modes de vivre ensemble et de proposer d'autres référentiels afin d'interroger et faire bouger les institutions publiques.**

Si toutes les personnes présentes s'accordent sur l'importance d'expliquer ce qui se passe dans les tiers-lieux aux pouvoirs publics, certains insistent sur le besoin actuel de penser des marques collectives de certification pour celles et ceux qui font tiers-lieux en respectant certaines valeurs et modes de faire.

Le sujet du financement des tiers-lieux - thème du 2e débat - est également revenu dans les échanges, notamment pour **affirmer la nécessité de trouver d'autres sources de financement pour éviter la dépendance des tiers-lieux à la puissance publique.**

>02

En débat

La lucrativité des tiers-lieux

Ce débat a été posé à partir du constat suivant : les tiers-lieux produisent de la valeur monétaire et non monétaire, ce qui est parfois compliqué à objectiver et à faire reconnaître.

Entre subventions publiques et recettes commerciales, quel est leur modèle ? La force et la singularité des tiers-lieux résident-elles dans ces modèles économiques "mixtes" ?

>>> LES ÉCHANGES ONT FAIT ÉMERGER PLUSIEURS ENJEUX

Plusieurs participants se sont interrogés sur la pertinence des outils et méthodes de l'économie classique pour les modèles économiques et financiers des tiers-lieux et notamment sur la nécessité ou non de penser leur rentabilité économique. La question des recettes a également émergé, notamment à travers la méthode du prix libre pour les participants, ou des budgets de fonctionnement ouverts et contributifs pour les parties prenantes du lieu.

Si l'autonomie vis-à-vis des financements publics est un objectif pour certains lieux, l'ensemble des acteurs présents s'accordaient sur **la nécessité d'imaginer des formes de subventionnements qui ne passent pas par la mise en concurrence et la compétition, ainsi que sur le travail à mener avec les collectivités sur la notion de coûts évités grâce à l'action des tiers-lieux.**

La question du financement public ou privé croise celle de l'évaluation, systématiquement imposée aux tiers-lieux aujourd'hui (cf table ronde n°8).

>03

En débat

Les tiers-lieux dans 5 ans.

Question ouverte posée à l'ensemble de l'écosystème des tiers-lieux et aux personnes présentes : où est-ce que nous voulons être dans 5 ans ?

>>> LES QUATRE PRINCIPALES AMBITIONS EXPRIMÉES

01 > ESSAIMER, POLLINISER, DIFFUSER NOTRE MOUVEMENT

Aller enseigner ce que sont les tiers-lieux à l'école ou transformer les écoles en tiers-lieux pour toucher les nouvelles générations, permettre à tous les citoyens d'entrer dans un tiers-lieu. Mais aussi " **Tiers-lieu-iser** " les institutions : les ouvrir à la contribution, encourager l'innovation publique, etc.

02 > ÉVITER DE COMPLÈTEMENT INSTITUTIONNALISER LES TIERS-LIEUX

Garder de l'énergie pour **défendre la diversité et la radicalité de certains projets**. Et permettre à ces expériences locales et singulières de faire masse pour **provoquer des changements systémiques**.

03 > SORTIR LES TIERS-LIEUX DU MODE "SURVIE" ET SORTIR DE LA COURSE AUX APPELS À PROJET.

04 > ACCEPTER LA DIVERSITÉ, LE DÉBAT VOIRE LE CONFLIT DANS LE MOUVEMENT

Assumer que des valeurs et méthodes différentes nous nourrissent.



>>> DES PROPOSITIONS PLUS CONCRÈTES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MISES AU DÉBAT

- > **Soutenir l'émergence d'une grande loi d'orientation sur les tiers-lieux.**
- > **S'organiser collectivement** pour mutualiser et coopérer entre tiers-lieux à différentes échelles territoriales via la création de certification, de ressources communes, etc.
- > **Pousser la participation des collectivités au sein de SCIC de tiers-lieux.**
- > **Engager une réflexion** sur l'installation de services publics au sein des tiers-lieux.
- > **Permettre aux tiers-lieux de construire leurs propres outils d'évaluation.**

Le tiers-lieu éphémère, un espace de libre contribution

Dans le tiers-lieu éphémère les réseaux régionaux ont fait vivre pendant 3 jours des espaces de libre-contribution permettant aux personnes présentes de s'exprimer, d'apporter leurs idées et leurs réflexions.

Il s'est organisé autour de 3 espaces :

> 01

UN ESPACE " PROPOSITIONS " POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX :

s'y sont déroulés des échanges autour des 15 propositions du rapport 2021 de France Tiers-Lieux, cela a été l'occasion de faire le bilan sur ces dernières années, d'y apporter critiques et nouvelles propositions...

> 02

UN ESPACE RÉCOLTE DES DÉSACCORDS FÉCONDS :

ont été identifiés des points de tension et des sujets " chauds " afin de nourrir l'agora politique et le plateau radio.

> 03

UN ESPACE ÉCHANGE ET QUESTIONS :

où se sont récoltées les paroles de tous pour aider à la structuration d'une pensée politique et nourrir le tiers-lieu éphémère de propositions

>>> Parmi les propositions faites dans l'espace de libre contribution...

▶ 100 000 agents

de l'État en télétravail dans les tiers-lieux.

▶ Grande Cause Nationale

contre la dislocation du lien social de proximité et pour la création de richesse relationnelle.

▶ Valoriser

le droit à l'essai : permettre la mise en place d'espaces d'ouverture, d'expérimentation et de radicalité.

▶ Veillez

à ce que les tiers-lieux ne remplacent pas les services publics.

▶ Créer

des écoles tiers-lieux.

▶ Pérénniser

le travail des Fabriques de territoire qui ont fait la preuve de leur utilité.

▶ Financer les communs

et pas uniquement les structures ou les projets : lancer des appels à communs plutôt que des appels à projet.

▶ Rendre accessible

les dispositifs culturels pour les tiers-lieux (Cafés culture, financement DRAC, etc).

▶ Développer des tiers-lieux agricoles et nourriciers.

▶ Mettre en place

un Revenu Universel de Contribution Collective.



Les 10 propositions du rapport publié en 2021 les plus soutenues par les participants

Parmi les propositions du rapport “ **Nos territoires en action, Dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir** ”, les personnes présentes ont voté pour choisir les propositions prioritaires.

- ▶ **LANCER**
des appels à communs plutôt que des appels à projet.
- ▶ **CO-INVESTIR**
sur les outils communs des tiers-lieux.
- ▶ **FORMER ET ACCULTURER**
les élus et agents publics.
- ▶ **UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX**
structuré et outillé dans chaque région.
- ▶ **CO-CONSTRUIRE**
les politiques publiques culturelles avec les tiers-lieux.
- ▶ **100 PROJETS**
de recherche en tiers-lieux.
- ▶ **DÉVELOPPER**
l'apprentissage par le faire avec les tiers-lieux.
- ▶ **5 MILLIONS D'EUROS**
pour financer l'ingénierie nécessaire à la structuration et la pérennisation des tiers-lieux.
- ▶ **VALORISER**
l'utilité sociale des tiers-lieux en leur octroyant une fiscalité locale allégée.
- ▶ **DÉVELOPPER LA FORMATION**
professionnelle dans les tiers-lieux.

03 GROUPES DE TRAVAIL

CO- CONSTRUIRE LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ▶ Foncier
- ▶ Juridique
- ▶ Communs
- ▶ Nourricier
- ▶ Télétravail
- ▶ Éducation
- ▶ Médiathèque

Dans la continuité du travail amorcé il y a trois ans maintenant, l'Association Nationale des Tiers-Lieux poursuit son rôle d'animation et de coordination des travaux impulsés par les groupes de travail thématiques. Faire Tiers-Lieux a été l'occasion de **faire le point sur les réalisations de chaque groupe de travail afin de pouvoir se projeter sur les années à venir.**

Ces groupes de travail, réunissant les acteurs de l'écosystème, **permettent de se pencher collectivement sur les thématiques prioritaires, de bâtir des feuilles de route pour 2023 et proposer des actions et projets à lancer.**



Usages

1 1 1

↳ Réservation espace

Agenda

Public ext /
Coeur de ville ext

↳ Billet de inscription activité

↳ Douc / Ress

Réseaux sociaux

- USAGES
- BESOINS

Petites Annonces

↳ Douc

↳ Mode/de

ORGANISATION
faire tiers-lieu

E-SPORT

MATERIAUX SOUPLES

NOURRICIERS

ÉDUCATION

TILS TRAVAIL

MISE

FORMATION

GROUPE DE TRAVAIL FONCIER

ACTION 01

Permettre un meilleur accès au foncier pour les tiers-lieux.

L'accès au foncier et à l'immobilier des tiers-lieux reste aujourd'hui l'un des principaux freins au développement et à la pérennisation des projets de tiers-lieux. Moins de 15% des tiers-lieux sont propriétaires des lieux qu'ils utilisent pour leurs activités, la plupart du temps ils sont dans des situations peu stables et précaires. L'objectif de ce groupe de travail est de lutter contre la précarité des projets de tiers-lieux en facilitant l'accès au foncier.

Réalisations du groupe de travail sur 2021 et 2022

1/ ORGANISATION DE 2 ÉVÉNEMENTS :

> Une Journée des foncières citoyennes à Marseille en Octobre 2021.

Partage d'expériences, présentation de nombreuses foncières solidaires existantes ou en cours de lancement, discussions sur les nouvelles formes d'investissements et de baux : l'objectif était de comprendre pourquoi et comment ces dernières peuvent accompagner les tiers-lieux sur leurs enjeux fonciers.

> Un Séminaire "Enjeux fonciers des tiers-lieux et financeurs" en novembre 2022 réunissant des tiers-lieux, des banques, des fonds d'investissement, des foncières et des collectivités.

L'objectif de cette journée était de permettre aux financeurs et aux tiers-lieux de partager leurs ambitions et contraintes respectives afin de mieux travailler ensemble et de construire des outils financiers innovants pour rendre l'immobilier plus accessible.

2/ RÉALISATION ET PUBLICATION D'UN PANORAMA " FONCIÈRES ET TIERS-LIEUX ".

Ce panorama illustre ce que ces foncières citoyennes peuvent apporter à l'ensemble des tiers-lieux existants et des futurs porteurs de projets : appui à la réalisation du montage foncier, co-investissement, mise en lien avec des investisseurs et des partenaires financiers.

Principaux axes de la feuille de route pour 2023

> Consolider les modèles économiques, financiers et d'investissement des tiers-lieux

> Développer l'accompagnement des tiers-lieux sur les problématiques foncières

Pilotes du Groupe de travail

Juliette Bompont (La Main 9.3.0 et CA ANTL), Cédric Mazière (Oasis 21), Fanny Cottet (Doctorante - Plateau Urbain), Mayeul Beaudet (La Main 9.3.0), Cécile Galoselva (ETIC), Raphaël Boutin (Villages Vivants), Laurent Courouble (La Compagnie des Tiers-Lieux) et Alexandre Born (Foncière Bellevilles).

GROUPE DE TRAVAIL JURIDIQUE

ACTION 02

Outiller les tiers-lieux dans la compréhension des enjeux juridiques et favoriser la diffusion de solutions juridiques existantes.

L'objectif de ce groupe de travail est de partager des pratiques juridiques innovantes, identifier les freins et les évolutions juridiques à impulser et mettre en place des actions de formation.

Réalisation sur 2021 et 2022

> Organisation d'une agora juridique des tiers-lieux en juillet 2021 pour travailler sur des problématiques juridiques particulières et notamment la structuration de la branche professionnelle, les SCIC, la réglementation des aides d'Etat, la fiscalité locale.

> Réalisation de 5 fiches conseil sur la fiscalité des tiers-lieux et les exonérations financières possibles (publiées sur le site de l'ANTL)

> Réalisation d'un Guide sur les Aides d'État (en cours de finalisation).

Principaux axes de la feuille de route à date

> Lancer une Hotline Juridique à destination des tiers-lieux, en participant à la refonte de Sharelex, dispositif collaboratif de création et de partage de solutions juridiques, avec le cabinet Legicoop et l'association Open Law

> Organiser une seconde agora juridique pour avancer sur des points bloquants notamment les règles juridiques de gestion du lieu, le montage de structures collectives (SCIC), et les partenariats avec les pouvoirs publics locaux.

Pilotes du Groupe de travail

Odile Kirchner (La Palanquée) et Aurélien Denaes (A+ c'est mieux)

GROUPES DE TRAVAIL COMMUNS

ACTION 03

Faire connaître et améliorer les ressources libres et ouvertes pour les collectifs qui font tiers-lieux.

Ce groupe de travail a pour objectif de développer la contribution ainsi que l'usage de ces ressources communes en participant à leur amélioration et en réalisant des actions de sensibilisation.

Réalisations du groupe de travail sur 2021 et

> Création et lancement d'Adopte un Commun, campagne de co-financement pour poursuivre le développement des communs des tiers-lieux.

> Refonte de la plateforme Movilab, outil de documentation à destination des tiers-lieux.

> Organisation de Comm'un lundi mensuel, temps d'échange et d'apprentissage autour des communs des tiers-lieux.

Principaux axes de la feuille de route à date

> Stabiliser le schéma de données tiers-lieux (en cours).

> Sensibiliser aux communs et mobiliser les tiers-lieux sur la thématique.

> Élaborer le catalogue des communs et accompagnateurs à leur utilisation.

> Impulser de nouveaux communs pour les tiers-lieux et construire un appel à communs pour les tiers-lieux.

Pilotes du Groupe de travail

Sébastien Plihon, Simon Sarazin (TiLiOS), Benoit de Haas (Compagnie des tiers-lieux), Baptiste Denaeyer (Relief), Amandine Lebrun (Sud tiers-lieux) et Aude Meuret (tiers-lieux Grand Est).



GROUPES DE TRAVAIL NOURRICIER

ACTION 04

S'engager pour la démocratie alimentaire et la transition agroécologique.

Ce groupe de travail outille, renforce et alimente des réflexions communes entre les acteurs des tiers-lieux nourriciers.

Réalisations sur 2021 et 2022

> Organisation d'un cycle de webinaires sur les tiers-lieux nourriciers suivi par plus de XX participants sur 7 thématiques, dont l'accès au foncier, le développement des pratiques agroécologiques, la contribution aux Projets Alimentaires Territoriaux.

> Organisation d'un cycle de webinaires sur les tiers-lieux nourriciers autour de sept thématiques, dont l'accès au foncier, le développement des pratiques agro-écologiques, la contribution aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), etc.

Principaux axes de la feuille de route à date

> Réalisation d'une étude sur les tiers-lieux nourriciers et la démocratie alimentaire (dans la continuité des webinaires) autour de 5 axes : le rapport au travail, le lien avec les politiques publiques, la gouvernance territoriale, le modèle économique et les communs. Cette étude en cours est soutenue par la Fondation Carasso.

Pilotes du Groupe de travail

Juliette Peres (Responsable du développement, Fablim), Mélissa Gentile (Co-gérante de la Coopérative Tiers-Lieux), Philippe Chemla (Gérant de la SCIC T.E.T.R.I.S et CA ANTL), Manon Jaccard (Chargée de projet Paniers Solidaires pour le Réseau Cocagne), Diane Dupré La Tour (Co-fondatrice des Petites Cantines et CA ANTL), Alice Bouchet (Chargée d'animation de communauté GIP France Tiers-Lieux)

GROUPES DE TRAVAIL TÉLÉTRAVAIL

ACTION 05

Outiller les tiers-lieux pour un meilleur accueil des télétravailleurs.

Ce groupe de travail analyse le phénomène du télétravail en tiers-lieux, sensibilise travailleurs, employeurs et partenaires sociaux sur les intérêts du télétravail en tiers-lieux.

Réalisations du groupe de travail sur 2021 et 2022

> Réalisation de l'Étude " Faciliter le télétravail en tiers-lieux "

Principaux axes de la feuille de route à date

> Lever les freins au développement du télétravail en tiers-lieux : convaincre les entreprises, rassurer les syndicats, lever les freins structurels.

> Organiser le " mois du télétravail en tiers-lieux "

> Avancer sur l'idée de ticket télétravail et les formes de pass inter-lieux

Pilotes du Groupe de travail

Stéphane Bensimon et Yoann Jaffre (WOJO), Chloé Rivolet (Coopérative tiers-lieux) et Marie Massiani (Cédille Pro).



►►►►► GROUPE DE TRAVAIL MÉDIATHÈQUE

► ACTION 06

Outiller la communauté des acteurs des médiathèques tiers-lieux et accompagner le développement des médiathèques tiers-lieux.

Le groupe de travail analyse et met en lumière la réalité des médiathèques qui font tiers-lieux. Il valorise les spécificités de ces médiathèques, identifie leurs besoins d'accompagnement et tente d'y répondre.

► Principaux Axes de la feuille de route à date

- > Développer la culture tiers-lieux en médiathèques : sensibiliser, convaincre et faire le lien avec les politiques publiques.
- > Accompagner le changement de postures et de compétences : faire évoluer les formations et les évaluations.
- > Développer l'animation de communautés et les liens avec les autres tiers-lieux.

Pilotes du Groupe de travail

Mathilde Servet (Ville de Paris - Administratrice de l'ANTL), Angélique Robert (Élan Créateur) et Aurélie Bertrand (Savoie-Biblio)

►►►►► GROUPE DE TRAVAIL ÉDUCATION

► ACTION 07

Favoriser les rapprochements entre tiers-lieux et établissements scolaires.

Le groupe de travail oeuvre à initier et impulser des projets communs avec la communauté éducative. Il encourage l'échange entre pairs et cherche à développer des ressources pour accompagner les acteurs qui tentent de faire tiers-lieux dans les établissements scolaires.

► Réalisations du groupe de travail sur 2021 et 2022

- > Organisation d'un parcours "tiers-lieux" durant la "Semaine de l'Apprendre" en 2021.
- > Participation au jury de l'AMI PIA "Établissements de services".

► Principaux axes de la feuille de route à date

- > Rapprocher écoles et tiers-lieux (projets pédagogiques en tiers-lieux, innovations sociales, expérimentations d'autres formes d'apprentissage...).
- > Lever les freins juridiques, structurels et culturels aux tiers-lieux dans les établissements scolaires.

Pilotes du Groupe de travail

Christophe Noullez et Alexandre Benassar (tiers-lieux Édu).

►►►►► **Pour aller plus loin et vous investir** dans un groupe de travail, retrouvez sur le site de **l'Association Nationale des Tiers-Lieux**, la page dédiée aux groupes de travail.

02

APPRENDRE À “ FAIRE TIERS-LIEUX ”

Des temps de réflexions, d'analyses et de débats

Ces trois jours à **BIIIDA** ont été pensés et créés à partir des attentes, besoin et propositions des acteurs des tiers-lieux.

Ainsi, des **temps d'ateliers collectifs et de témoignages ont été proposés et animés**

par l'écosystème des tiers-lieux afin :

- > **d'apprendre entre pairs**, de partager des bonnes pratiques et construire des projets en commun ;
- > mais aussi de **définir les priorités pour l'Association Nationale des Tiers-Lieux et identifier les enjeux pour les politiques publiques et les partenaires privés.**

Les thématiques abordées ont été extrêmement nombreuses - mutualisation entre lieux, les communs des tiers-lieux, l'accès au foncier, les modèles économiques, etc. - et certaines ont été spécifiquement travaillées par les porteurs de lieux labellisés **Fabriques de Territoires ou Manufactures de Proximité.**

Plus de **40** ateliers

Pus de 40 d'ateliers ont été proposés et animés par les contributeurs et contributrices. Ces temps collectifs et de partage entre pairs ont porté sur des thématiques et problématiques extrêmement variées : des CAE, aux communs des féminismes, en passant par les leviers fonciers des collectivités.

La liste de l'ensemble des ateliers organisés est disponible [ICI](#)

Nous vous proposons d'explorer huit thématiques centrales pour les tiers-lieux, qui ont été abordées de façon transverse dans les ateliers.

1 > LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES LIEUX

Si les angles et regards proposés dans les ateliers sur ce sujet étaient différents, un objectif commun ressort des échanges : **comment faire sortir les tiers-lieux de la précarité économique ? Et comment soulager les équipes de tiers-lieux qui s'épuisent dans la recherche de financement ?**

Plusieurs solutions ou axes stratégiques ont été travaillés au sein des différents ateliers :

- > **Construire une méthode de recherche** de fonds efficace pour financer son lieu.
- > **Identifier et diversifier** les ressources du lieu.
- > **Créer et faire vivre une activité marchande** au sein du lieu qui génère des revenus, ce qui peut permettre d'accueillir des structures et des activités non marchandes.
- > **Renforcer le soutien financier** des institutions publiques
- > **Travailler sur la gouvernance partagée** et la répartition des pouvoirs et des richesses au sein du lieu.

2 > LA MUTUALISATION

Au-delà d'une superposition de différents métiers ou savoir-faire au sein des tiers-lieux, **des dynamiques de mutualisation des savoirs et des compétences s'imaginent et prennent forme entre acteurs au sein d'un même lieu.** Ces réflexions sur la mutualisation émergent également entre plusieurs tiers-lieux, notamment sur les aspects de matériel ou de ressources humaines.

Plusieurs approches et idées à creuser ont été exprimées au sein des ateliers :

- > **S'interroger sur le passage de la pluriactivité** sur un lieu à une hybridation des savoirs et des pratiques.
- > **Avancer sur le sujet de la mutualisation entre tiers-lieux :** mutualisation de fonctions RH, de matériel, etc.
- > **Mieux définir les besoins communs de mutualisation** ainsi que des cadres de coopération pour l'organiser.





3 ENJEUX DE GOUVERNANCE

Fonctionnement participatif et logiques horizontales sont au cœur de la gouvernance des tiers-lieux. **Mais ces modes de pilotage et d'organisation nécessitent un investissement et des ressources pour les faire vivre.**

Plusieurs approches ont été travaillées au sein des différents ateliers :

- > **Faire monter en compétences les porteurs de projets** et tiers-lieux installés sur les enjeux de gouvernances partagées, notamment sur l'organisation interne que cela requiert.
- > **Organiser le partage de ressources** et les discussions entre pairs pour aller plus loin sur ce sujet.
- > **Ouvrir les lieux aux publics néophytes** et favoriser l'intégration du citoyen dans la construction de ces espaces.

4 LES COMMUNS

De nombreux ateliers ont été également centré autour de cette notion de "commun" et de l'idée selon laquelle les tiers-lieux sont un champ où les communs peuvent se déployer. **Mais comment les communs s'incarnent dans ces lieux et qu'est-ce que cela vient interroger ?**

Plusieurs approches et pistes d'action ont été exprimées au sein des ateliers :

- > **Poursuivre le travail** pour aller vers un schéma de données commun à tous les lieux.
- > **Mobiliser l'écosystème tiers-lieu sur ce sujet** et aller vers des appels à communs afin de financer non plus uniquement des structures et des projets mais des ressources communes.
- > **Permettre la transmission et le partage d'outils et ressources** au sein de l'écosystème, notamment sur les communs des féminismes. En effet, de plus en plus de collectifs souhaitent se constituer ou se transformer en interrogeant les rapports de pouvoir, de domination et de discrimination et en construisant des espaces horizontaux et émancipateurs pour toutes et tous.





5 > TRAVAILLER SUR - OU LUTTER CONTRE ? - LA MESURE D'IMPACT

Différents ateliers ont été traversés par cette question de la mesure d'impact, notamment sur sa nécessité, son utilité, ses différentes définitions et son appropriation par l'écosystème tiers-lieux.

Les positions sont divergentes sur ce point au sein de l'écosystème et on peut se poser les questions suivantes : **faut-il trouver une position commune sur la question de la mesure d'impact ? Que faire face à la question : la mesure d'impact correspond-elle à l'action socio-territoriale des tiers-lieux ? Est-ce que ce travail de mesure d'impact doit être porté par l'écosystème ? Si oui comment ?**

Plusieurs approches ont été travaillées au sein des différents ateliers :

> **Les tiers-lieux doivent construire leurs outils d'évaluation. Être force de proposition auprès des banques, collectivités, financeurs, partenaires, pour proposer leurs propres indicateurs et formats d'évaluation pour faire bouger les lignes.**

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de créer des approches et des outils spécifiques pour rendre compte de la valeur économique, mais aussi sociale, territoriale et environnementale produite par les tiers-lieux, via un travail sur la méthode d'évaluation par les parties prenantes par exemple.

> **S'interroger sur la nécessité de mesurer l'impact des tiers-lieux : pourquoi rendre compte, comment et de quelle "création de valeur" parle-t-on ?**

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de ne pas donner une vision de la mesure d'impact réduite aux résultats chiffrés et "visibles" à la fin d'un projet mais plutôt de s'interroger sur les moyens et les actions déployées. Car la valeur créée par les tiers-lieux est chemin faisant.

6 > L'ACCÈS AU FONCIER

L'accès au foncier et à l'immobilier des tiers-lieux reste aujourd'hui l'un des principaux freins au développement et à la pérennisation des projets : **moins de 15% des tiers-lieux sont propriétaires des lieux qu'ils utilisent pour leurs activités.**

Différents ateliers se sont intéressés à ce sujet afin de proposer des pistes d'action :

- > **Lancer un travail de mobilisation du foncier** avec les collectivités - mise à disposition, modification du PLU, outils d'aménagement et PLU, financements mobilisables etc.
- > **Poursuivre le soutien aux foncières citoyennes** et solidaires
- > **Faciliter l'accès aux financements publics et privés** pour le foncier.
- > **Poursuivre la réflexion sur les modèles immobiliers alternatifs** : Propriété d'usage, usage civique, etc.

7 > RECONVERSION DANS LES TIERS-LIEUX

Plusieurs ateliers se sont intéressés à l'attrait pour les tiers-lieux et les reconversions - de plus en plus nombreuses - de personnes qui souhaitent ouvrir un tiers-lieu.

Face à ce mouvement, des questions se posent : **Comment accompagner les personnes en transition pour qu'elles puissent contribuer à leur tour ? Comment préserver l'essence des tiers-lieux dans ce mouvement de masse ?**

Plusieurs réponses possibles ont émergé des ateliers :

- > **Organiser l'accompagnement** pour bien accueillir les nouvelles et nouveaux dans le mouvement.
- > **Poursuivre le travail sur les formations proposées.**

8 > SUJET RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

Les fonctions RH et les questions autour de l'organisation interne des lieux ont irrigué de nombreuses discussions lors des ateliers. L'objectif qui semble partagé par toutes et tous est de gérer et animer les lieux avec des méthodes correspondant aux besoins mais aussi - et surtout ! - des méthodes qui respectent les valeurs portées par l'écosystème dans son ensemble : horizontalité, transparence, bienveillance, respect du consentement, communication non violente...

Plusieurs approches et idées à creuser ont été exprimées au sein des ateliers :

- > **Collecter les besoins et problématiques** pour initier collectivement des actions mutualisées et innovantes pour répondre aux enjeux de formation et aux sujets management/RH.
- > **Approfondir le travail collectif** sur les sujets de conventions collectives, partage du temps de travail, création de groupements d'employeurs, etc.
- > **Continuer la dynamique de partage** de bonnes pratiques, outils, méthodes.
- > **Poursuivre le détournement de solution logicielle** pour les tiers-lieux pour en faire des outils efficaces permettant d'adresser dès maintenant les besoins spécifiques des lieux.



I Les trois lieux, un espace
A. l'importance du lieu
B. un lieu en marge
C. la genèse dans les trois lieux
A. Réponse à un besoin
B. Dynamique d'implantation
C. Perception des habitants
D. Perception de la mairie
II Les trois lieux, des effets
A. Lien social
B. émancipation
~~C. Relations avec la Mairie~~
A. Impact sur la commune
B. Réaction chez les habitants
C. Relations avec la Mairie

WiFi
CANTINA
blida57

Koltès
LE RESTE EST SILENCE
William Shakespeare /
Virginie Marouzé
Tout va bien!



Des temps entre **réseaux régionaux**

Ces trois jours de rencontres ont permis aux réseaux régionaux de tiers-lieux venus de toute la France métropolitaine et des DOM-TOM de **participer à des temps de rencontres et d'interconnaissances spécifiques.**

Pour la première fois depuis leur création, ils ont pu se retrouver - en physique - pour **exprimer leurs besoins et questionnements, partager leurs envies et idées et travailler** sur leur feuille de route pour les prochains mois.

Pour rappel, les réseaux régionaux de tiers-lieux constituent un **rouage essentiel de l'écosystème** permettant d'animer les dynamiques territoriales, de mutualiser des moyens entre tiers-lieux et de **déployer des actions d'accompagnement** pour les lieux ainsi que pour les collectivités de leur territoire.

Leur offre peut se composer de **formations, de conseils ponctuels, de prestations d'accompagnement sur plusieurs jours ou encore d'outillages** (fiches, ressources documentaires, outils techniques...).

Ces temps d'échanges ont notamment permis de **s'accorder sur une rencontre en présentiel** (au 1er trimestre 2023), afin de **fixer la stratégie annuelle, les chantiers prioritaires, ainsi qu'une méthode et une organisation de travail adaptées.**





Des témoignages enrichissants

Pendant ces trois jours, plus de 30 acteurs et actrices des tiers-lieux et des partenaires de l'écosystème ont partagé leurs témoignages avec vous : présentation de projets inspirants, de réalisations marquantes, d'idées originales, etc. Vous pouvez les retrouver ici.



Dispositif qui permet d'accompagner la réflexion sur la forme scolaire



Solution de mobilité aux tiers-lieux



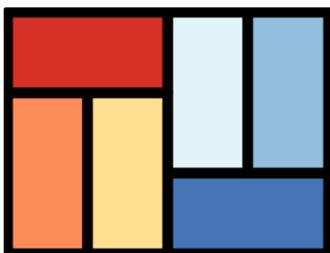
Exploration itinérante des tiers-lieux culturels en temps de crise sanitaire



Bâtir un modèle économique robuste pour assurer la viabilité de son tiers-lieu !



Le Comptoir 21 : un outil transitionnel au service de l'innovation dans le domaine du handicap



Faire vivre les données des tiers-lieux avec Datami



Présentation de l'enquête "Un regard politique sur les tiers-lieux ruraux"



Présentation des fonds FEDER pour les tiers-lieux



Co-constituer un tiers-lieu itinérant dédié à la santé. Projet en région PACA



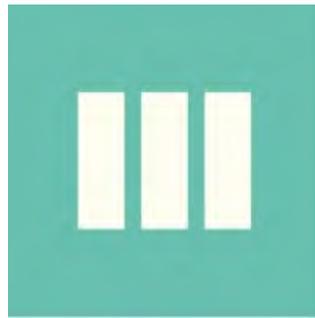
Présentation de la formation "Créer un tiers-lieu en milieu rural"

L'ÉCOLE DU TERRAIN

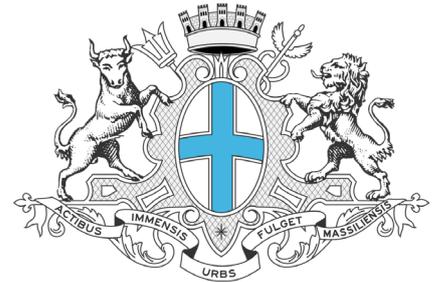
Outils et ressources pour l'expérimentation architecturale, urbaine et paysagère



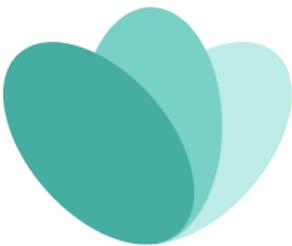
Reconnaissance et certification dynamique par les open-badges



La Décarbonerie et troisième Lieu : accélérer ensemble la décarbonation



Tiers-lieux nourriciers à Marseille



Too Good To Go

Découvrez et posez vos questions à Too Good To Go



MakeHerSpace, l'inclusion ça se construit !



À chaque tiers-lieu sa structure juridique



Les tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme, des leviers d'insertion sociale



Animer des tiers-lieux solidaires et étudiants



Présentation du podcast T'as de beaux lieux



L'apprentissage de l'expérience du collectif dans le montage d'un projet de tiers-lieu



Territoires Partagés : organiser des parcours d'insertion socio-professionnelles dans les tiers-lieux



Création d'un tiers-lieu en faveur d'une plus grande justice sociale et alimentaire sur le territoire de la Métropole de Lyon

03

**LA PLACE
DES
TIERS-LIEUX
DANS
LA SOCIÉTÉ**

Rendez-vous au Conseil économique, social et environnemental

Les tiers-lieux représentent un des plus larges mouvements citoyens de notre société, en prise directe avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires. Il semblait ainsi évident que **Faire Tiers-Lieux** se conclut au **CESE**, Conseil Économique, Social et Environnemental, chambre de la société civile agissante et haut lieu de la participation citoyenne, pour y **porter la réalité et la parole des tiers-lieux**.

L'esprit de ce qui s'est passé pendant les trois jours de rencontre à **BLIIDA** s'y est diffusé et la dynamique des tiers-lieux en mouvement pour **bâtir demain une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire a été partagée avec l'ensemble des membres du CESE**.



Accueil de Thierry Beudet, Président du CESE “ Les tiers-lieux dessinent la société de demain ”

Thierry Beudet est revenu sur le rôle essentiel des tiers-lieux de par leur capacité à répondre à trois grands besoins émergents dans notre société :

- > **Le besoin d'horizontalité et de liberté de nos concitoyens ;**
- > **L'enracinement dans nos territoires et le respect de la nature ;**
- > **La nécessité de faire société autrement** en proposant des logiques de contribution et de partage qui cohabitent avec une logique sociale et entrepreneuriale.

Il a confirmé que le CESE devait être partenaire de l'ensemble de ces initiatives citoyennes en tant que chambre alternative, où il est possible de dessiner ensemble la société de demain.

Ouverture de Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative

“ Les tiers-lieux sont à l'avant-garde et nous apportent des réponses pour passer de la compétition à la coopération. ”

Marlène Schiappa a salué l'action des tiers-lieux, à l'avant-garde des enjeux de coopération sur les territoires. **La Ministre a souligné l'importance des tiers-lieux pour faire émerger les débats, recréer du commun, faire vivre l'esprit démocratique mais aussi pour expérimenter des solutions cousues main, en hyper proximité, dans une démarche de laboratoires d'innovation sociale.**

Enfin, elle a salué la création du Groupement d'intérêt public **France Tiers-Lieux**, outil démocratique, créé dans le respect des spécificités de chacun et qui permettra à chaque partie prenante de **s'exprimer mais aussi de travailler ensemble au bénéfice du plus grand nombre.**





Introduction par Patrick Lévy Waitz, Président du Groupement d'Intérêt Public France Tiers-Lieux

“ Nous sommes heureux de partager ce que sont les tiers-lieux et ce qu'ils veulent partager dans le futur. ”

Patrick Lévy Waitz a rappelé que **les tiers-lieux sont aujourd'hui près de 3500**, et qu'ils étaient deux fois moins avant la crise sanitaire de la Covid-19.

Il a salué le travail effectué ces trois dernières années, avec les acteurs publics, l'État, les financeurs et les tiers-lieux pour **construire une politique publique équilibrée de soutien aux tiers-lieux.**

Il a confirmé que ce travail se poursuivrait au sein du Groupement d'Intérêt Public afin de permettre aux tiers-lieux de continuer leur chemin et de construire le monde de demain, ensemble.





Retour sur Faire-Tiers Lieux à BLIIDA par Sébastien Plihon, Vice-Président de l'Association Nationale des Tiers-Lieux et Ophélie Deyrolle, Secrétaire Générale de l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Le grand nombre et la variété des participants est, selon eux, la preuve que le mouvement des tiers-lieux a passé un cap, qu'il est désormais solide et arrive à sortir de l'entre-soi et à s'ouvrir sur le monde extérieur.

Ils ont rappelé **la singularité de chaque tiers-lieu et leur ancrage territorial**. Ce qui relie tous les lieux finalement, c'est leur manière de faire : **être dans l'action et la pratique, l'expérimentation, le prototypage mais aussi l'hospitalité et une posture d'accueil inconditionnel pour quiconque qui entre dans un tiers-lieu. Les tiers-lieux permettent de créer des ponts et du lien entre des univers complètement différents, de faire se rencontrer des publics qui n'avaient pas vocation à se croiser.**

Faire Tiers-Lieux c'est aussi **s'engager dans des actions concrètes, des projets pragmatiques** : par exemple prototyper des douches solaires, faire du réemploi de matériaux, recycler des décors artistiques...

Les tiers-lieux, à travers leurs actions, questionnent tous les grands sujets de société : la santé, l'éducation, la recherche, l'alimentation, la libre pratique culturelle, l'action publique, le numérique, produire autrement... mais aussi la question de la propriété, de l'accès au foncier ou celle du genre par exemple.

Tout ce qui a été débattu et produit pendant ces trois jours à BLIIDA servira de socle pour le projet politique porté par l'Association Nationale des Tiers-Lieux.

Deux tables rondes ont ensuite permis de **poursuivre les débats**

Table ronde 01

Les tiers-lieux face aux transitions : écologie, transformations du travail, révolution numérique ?

En présence de :

- **Julien Denormandie**, ancien ministre de la Cohésion des Territoires et de l'Agriculture, initiateur du programme national de soutien aux tiers-lieux.
- **Annick Jehanne**, fondatrice du tiers-lieu Plateau Fertile (Roubaix) et administratrice de l'Association Nationale des Tiers-Lieux.
- **Pascal Mayol**, expert associé au conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme et président du groupe Environnement et Nature du CESE.
- **Thierry Cadart**, représentant de la CFDT au CESE et questeur.

Table ronde 02

Quelle est la place des tiers-lieux dans la société française ?

En présence de :

- **Marie-Laure Cuvelier**, directrice du Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Tiers-Lieux.
- **Eric Chenut**, président de la Fédération nationale de la Mutualité Française.
- **Claire Thoury**, présidente du Mouvement Associatif et présidente de la commission temporaire Participation Démocratique au CESE.



Vous pouvez regarder l'intégralité de cet après-midi au CESE ici





Faire Tiers-Lieu un événement collectif

Cette première édition nationale est le fruit d'un travail collectif entre France Tiers-Lieux, l'Association nationale des tiers-lieux et l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Tous trois sont mobilisés dans le soutien au mouvement national des tiers-lieux, pour renforcer les coopérations entre les acteurs, appuyer le développement et la pérennité des tiers-lieux dans les territoires.



L'association, avec une gouvernance renouvelée et élargie pour embrasser la diversité des tiers- lieux, devenue " Association Nationale des Tiers-Lieux " (ANTL).

L'association, avec une gouvernance renouvelée et élargie pour embrasser la diversité des tiers- lieux, devenue " Association Nationale des Tiers-Lieux " (ANTL). Son rôle est de faire vivre un espace de dialogue et de construction collective pour l'écosystème des tiers-lieux. Elle facilite et organise la contribution des tiers-lieux pour définir les priorités nationales à porter puis s'assure de leurs réalisations.



Le Groupement d'Intérêt Public pour les tiers-lieux nommé " France Tiers-Lieux ", officiellement lancé le 12 septembre 2022.

C'est le lieu de la **coordination et de l'animation des politiques publiques** en soutien à l'écosystème des tiers-lieux. Il est le lieu de la co-construction entre ses membres, qui réunissent la puissance publique et les acteurs de terrain des tiers-lieux.

Les membres fondateurs de ce GIP sont :

- > **L'État représenté par 4 ministères** : le ministère de la Cohésion des territoires, du Travail, des TPE/PME, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- > **L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** ;
- > **L'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL)**.



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Le programme Nouveaux lieux, nouveaux liens participe à l'accélération du développement des tiers-lieux partout sur le territoire.

Notamment via :

- > **L'implication de partenaires publics et privés**, notamment l'ensemble des ministères
- > **La professionnalisation et l'organisation des réseaux régionaux de tiers-lieux**
- > **L'accompagnement des collectivités territoriales** dans la définition, le montage et la mise en œuvre de leurs projets liés aux tiers-lieux
- > **Deux appels à manifestation d'intérêt** : Fabriques de territoire et Manufacture de proximité

Merci aux partenaires



➤ "Les tiers-lieux incarnent des projets et actions dans les territoires pour accompagner les transitions environnementales et sociétales en cours. La Banque des Territoires accompagne ces projets et opérateurs pour assurer leur pérennité. Cette rencontre nationale a permis de créer des synergies et du partage sur la culture, la santé ou l'accès au foncier, des thèmes au coeur de notre stratégie pour accélérer la transformation des territoires"

Olivier Sichel,
Directeur de la Banque des Territoires



➤ "Accueillir, la première rencontre nationale des tiers-lieux à Metz est une fierté. C'est la reconnaissance du travail que nous menons collectivement : la Ville, l'Eurométropole de Metz, la Région et BLIIDA pour faire de ce site un pôle d'excellence. L'engouement autour de « Faire Tiers-Lieux » démontre que les tiers-lieux sont de formidables espaces de création qui constituent des acteurs indispensables dans la démarche des transitions numériques et environnementales qu'engagent les collectivités."

François Grosdidier,
Président de Metz Métropole



➤ "À l'heure des grandes transitions écologiques, économiques et numériques, les tiers-lieux sont localement porteurs de dynamiques structurantes et contribuent à la vitalité de tous les territoires. En soutenant la première rencontre nationale des tiers-lieux organisée au sein du tiers-lieu BLIIDA de Metz, la Région Grand Est souhaite renforcer les coopérations pour soutenir l'émergence de ces lieux qui contribuent à construire l'économie et la société de demain."

Franck Leroy,
Président de la Région Grand Est



➤ "Ce grand rassemblement des tiers-lieux, de leurs réseaux et des acteurs publics à Metz a fait la preuve de l'ampleur de ce mouvement et de sa capacité à faire place aux contributions de chacun et chacune. Merci aux équipes de France Tiers-Lieux pour avoir rendu possible ces nombreux moments d'échanges, auxquels l'ANCT a pleinement participé avec tous ses partenaires de la politique publique de soutien aux tiers-lieux."

Marthe Pommié,
Directrice du programme Nouveaux Lieux
Nouveaux Liens de l'ANCT



➤ "Faire Tiers-Lieux a été un formidable moment pour mettre à l'honneur les lieux du territoire, les contributeur-ices du réseau, mais aussi une occasion unique de participer à construire et animer cet événement. Débattre, penser, produire, et être ensemble, ces trois jours ont nourri nos membres dans leurs pratiques quotidiennes et a renforcé la cohésion au sein du réseau."

Réseau tiers-lieux Grand Est

Un immense **merci à :**

L'ensemble des acteurs de l'écosystème qui se sont mobilisés pour proposer, créer, organiser et animer cette programmation.

Un remerciement particulier au **réseau Grand Est et à l'équipe de BLIIDA** qui nous ont si bien accueillis.

La centaine d'intervenantes et intervenants qui ont accepté de venir témoigner, discuter, partager leur expérience lors des tables rondes, ateliers, sessions de témoignages, groupes de travail.

L'équipe de bénévoles qui a accueilli, guidé et aidé pendant 3 jours plus de 1 000 participants et participantes toujours avec le sourire.

L'ensemble des participants qui ont fait vivre pendant 3 jours le tiers-lieux éphémère.

L'ensemble de nos partenaires qui ont permis de financer et d'organiser cet événement.

L'équipe de France Tiers-Lieux pour leur engagement sans faille depuis le lancement de cet événement jusqu'à la réalisation de cette édition !



DE L'ÉVÈNEMENT

➤ Animé par **Elsa Ferreira**, Journaliste à Ma

➤ **Ophélie Deyrolle**, Secrétaire Gé
et **Sébastien Plihon**, Vice-Présid
pour l'Association Nationale des

➤ Le réseau régional **Tiers-lieux G**

➤ **Jean-Pierre Burger**, Directeur g

Olivier M..., **ou**, **us-pr...**



04

FAITES

TIERS-LIEUX !

Comment s'investir ?

Plusieurs options s'offrent à vous en fonction de vos envies :

>>> Poursuivre les échanges sur le forum des tiers-lieux

>>> Se rapprocher de votre réseau régional

>>> Rejoindre un groupe de travail sur un sujet précis

>>> Rejoindre la communauté d'acteurs publics engagés pour les tiers-lieux

>>> Adhérer à l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Vous pouvez retrouver
l'ensemble des contenus
produits pendant
l'évènement **sur le site**
de France Tiers-Lieux

- ▶ **12 vidéos** pour suivre les tables rondes auxquelles vous n'avez pas pu assister
- ▶ Le podcast “ **T'as de Beaux Lieux** ”
- ▶ **Les enregistrements des débats** politiques qui ont eu lieu dans le tiers-lieu éphémère
- ▶ **Les comptes-rendus des ateliers** de travail
- ▶ **L'aftermovie** pour se replonger dans l'ambiance de l'évènement
- ▶ **La captation vidéo des débats** qui ont eu lieu au CESE pour conclure l'évènement.



faire tiers- lieux

Un événement *France*
organisé par : **TIERS-
LIEUX**

En partenariat avec :



agence nationale
de la cohésion
des territoires

